

## Comité directeur du 27 septembre 2007

pour le CD : Thibaut Devolder

*Présents : Francis Massart, Guillaume Blanc, Dominique Gosset, François Giudicelli, Georges Polian, Yves Delarue, Michèle Coutzac, Julien Baudry, Claude Pastre, Thibaut Devolder*

*Excusés : Paule Arnal, Yvon Lagadec, Philippe Ungerer.*

Comme il se doit, ce comité directeur de rentrée a été émaillé de récits et de doctes anecdotes relatant les événements de l'été, le tout autour d'un repas façon auberge espagnole, bien arrosé... Mais l'actualité étant riche, et l'ordre du jour chargé, il a bien fallu s'atteler aux diverses discussions plus pratiques ! Le CD s'est déroulé en deux parties: un bilan de l'an dernier d'abord, suivi d'une préparation de la saison 2007-2008.

**Le bilan de l'an dernier** est en cours de finalisation à l'heure où j'écris ces lignes, mais a été présenté dans le détail à l'assemblée générale, et dans le rapport moral, à l'heure où cet article sera publié... L'effectif du club est en progression (de 234 à 278 adhérents) sans que cela ne se traduise significativement au niveau du nombre des licenciés. La pyramide des âges du club est assise sur une base un peu plus large. Malgré des finances saines, le réalisme quant à l'activité du club nous a poussé à programmer un nombre de car-couchettes 100% GUMS assez réduit, même si le partage des risques avec nos clubs partenaires nous permet de maintenir un éventail des destinations variées tout au long de la saison. Le camp d'été a été un succès, avec encore plus de participation que les années précédentes.

Après ces considérations générales, Claude nous a proposé un **budget prévisionnel** pour la saison à venir. Des dépenses de matériel avaient été planifiées pour trois ans (2500 € pour le renouvellement du stock d'ARVA). Nous décidons de les augmenter encore de 500 € pour du matériel d'escalade. Les subventions sont relativement prévisibles (niet de Paris, qui se concentre (?) sur Paris-plage, et 700 € du ministère de la jeunesse et des sports), le principal sujet de discussion concerne les prévisions d'effectif du club et de lectorat du Crampon, pour lesquels sont nécessaires un savant mélange de pifomètre qui fait le charme organisationnel du GUMS, d'optimisme béat (suivez mon regard) et de raison (Stéphane et Claude). La motion du canal historique l'emporte, et une prévision conservatrice de 270 adhérents est retenue, avec décision de porter le tirage du Crampon à 260 dans le but de le distribuer largement à titre promotionnel.

Vient ensuite la question du **60ème anniversaire du GUMS** (déjà !), question que nous avons déjà abordée lors du CD précédent. Un co-

mité des fêtes (qu'est-ce qu'on s'amuse en CD!) avait d'ailleurs été missionné pour déchaîner ses cellules grises et nous concocter tout un programme... Mais ce comité, trop occupé par la sauvegarde de l'humanité et de sa planète natale (n'est-ce pas GP & FM ?), a préféré attendre l'avis du CD pour passer de l'intention à l'acte cognitif. Ce fut fait lors du CD. Ce 60ème anniversaire du GUMS prendra donc la forme d'une AG rallongée, le samedi 18 octobre 2008 de 12h30 à 20h (date et horaire sont encore en débat NdLR), dans une salle sur le plateau de Saclay, louée promptement par les bons soins de Stéphane (Bravo!). Le programme envisagé est le suivant: outre une petite randonnée avec pique-nique en meute autour des étangs de Saclay, nous ferons une AG standard (diaporamas, discours sans relief et sans fin des membres du bureau du CD...), avec une expo d'anciennes photos du gumistes (et non pas de photos d'anciens gumistes, ça serait trop facile), des exposés-récits de membres pittoresques du club, la remise du « piolet d'or » 2008, une vente aux enchères d'antiquités alpinistiques, et d'autres idées farfelues dont vous ne manquerez pas de nous faire part d'ici peu. Merci de contacter directement le comité des fêtes, personnifié par Georges P...

**La gestion du matériel** a aussi été le théâtre de vifs débats. Yves D. assure la gestion du matériel depuis quelques années, et sa tâche s'est graduellement compliquée pour plusieurs raisons : augmentation du stock, un matériel très disparate, une réglementation législative toujours plus contagieuse, le tout sur fond d'implication trop faible du club pour aider Yves dans sa tâche. Il nous a donc convaincu qu'il fallait changer les choses, et ce le plus rapidement possible. Julien Baudry s'est d'abord porté volontaire pour l'épauler : merci à tous les deux! Par ailleurs, un certain nombre de mesures ont été discutées et décidées. Certaines ne seront pas faciles à appliquer et feront grincer des dents. Il vous sera demandé d'y mettre du vôtre, et d'abord de lire avec toute l'attention qu'elles méritent les quelques lignes qui suivent...

### 1° Caution pour la location de matériel

La location de matériel ne se fera que contre chèque de caution. Tout courrier d'inscription à un car-couchette avec location d'ARVA devra donc être accompagné d'un chèque de caution (250 €), sauf s'il y a déjà un chèque de caution à la perma.

Les imprudents qui viendront à la perma pour emprunter du matériel sans chèque de caution seront reçus froidement. Ils seront encouragés à lais-

ser en caution soit leur carte d'identité, soit leur permis de conduire, soit leur carte vitale, soit tout autre document susceptible de motiver le retour rapide du matériel loué... A défaut, nous leur demanderons d'aller tirer de l'argent liquide au distributeur le plus proche, et de laisser la somme sonnante et rébuchante en caution, sous enveloppe. Nous avons conscience que cette mesure ne sera pas appréciée, mais la «disparition» (involontaire ou volontaire) de 800 € de matériel la saison dernière nous incite à une plus grande méfiance, ou tout au moins à un contrôle plus strict...

De façon pragmatique, le problème à prévoir vient des quelques personnes qui veulent emprunter du matériel pour un car-couche, mais ne peuvent pas (ou ne souhaitent) pas passer à la perma pour le prendre... Ni pour le rendre d'ailleurs, ce qui de façon générale n'incite pas à la confiance. Pour ces personnes, la réponse sera simple : envoyez votre chèque de caution par la poste, en même temps que votre inscription au car-couchettes. Ou si vous êtes populaire, demandez à quelqu'un de confiance, présent à la perma de prendre le risque de faire un chèque à votre place.

## **2° Contractualisation de la location de matériel**

Lors de la location, le tarif de location sera défini en fonction de la date prévisionnelle de retour. Celle-ci sera inscrite sur le cahier de location. Si le matériel n'est pas restitué à la date prévue, nous ferons un unique rappel téléphonique. La caution sera encaissée deux semaines après le rappel, ou deux semaines et deux jours si la location a eu lieu un mardi, lors d'une réunion de préparation de car-couchettes. Ces règles seront inscrites sur une feuille signée par le locataire, et agrafée au chèque de caution. Les plaintes pour encaissement de caution seront à faire parvenir au président du GUMS, qui se chargera d'expliquer sa façon de penser avec la délicatesse ursulesque qui le caractérise et dont certains ont déjà fait l'expérience à leur dépend.

Les personnes habilitées à s'occuper de la location sont Yves D. et Julien B., ainsi que les responsables matériels qu'ils désigneront pour être présents aux réunions de préparation de car-couchettes. En leur absence, les permanenciers ou les membres du bureau peuvent les remplacer, en s'assurant que la personne qui emprunte du matériel est bien membre du GUMS, et en inscrivant bien sûr les articles loués dans le cahier...

Un dernier point concerne le rôle des co-responsables lors des sorties à ski de randonnée. Il est rappelé une de leur mission essentielle : ils se doivent d'organiser le retour du matériel de

leur groupe après une sortie.

Enfin concernant les stages et raids, il sera désigné un responsable du matériel dans chaque stage. La location du matériel individuel sera une option, dont le montant sera directement perçu par l'organisateur, comme lors des cars-couchettes.

Le dernier point de débat à l'ordre du jour concernait **la tarification des car-couchettes**. Cette année, des devis ont été demandés à 4 compagnies : notre transporteur traditionnel (Autocars Delion), notre transporteur occasionnel (Cergy voyages, anciennement autocars Michel), le transporteur habituel du CAF IdF (Autocars Moreau), et la Savac. Autocars Moreau est sans conteste la compagnie la moins chère, suivie de peu par Cergy Voyages. En moyenne, Autocars Moreau nous propose des cars pour 20% moins cher que notre transporteur traditionnel, pour des prestations presque équivalentes. Nous avons donc décidé de tenter le coup avec Autocars Moreau cette année.

Restait à définir le prix d'inscription individuelle à chacun des cars. Le tarif a été fixé pour que l'équilibre financier d'un car soit garanti pour un remplissage de 32,5 participants, au lieu de 34 participants l'an dernier. L'idée sous-jacente à cette décision est double : en premier lieu, il nous faut tenir compte d'une augmentation de la proportion de participants qui paient moitié prix car c'est leur première participation, et en second lieu, nous tenions à fixer un seuil de remplissage permettant l'équilibre financier assez faible, ce qui permet potentiellement de maintenir plus facilement les cars de fin de saison, même en cas d'affluence décevante. Notez que du fait du changement de transporteur et des économies associées, l'inscription aux car-couchettes sera tout de même moins onéreuse que l'an dernier, malgré ce passage à 32,5.

Pour finir, **quelques informations importantes, relatives à l'organisation du GUMS**. La section randonnée était représentée jusqu'alors au CD par Brigitte Bami et Michèle Coutzac. Toutes deux cherchent à passer la main. A la date où j'écris ces lignes, nous cherchons également un volontaire pour assumer la vice-présidence du club. Un volontaire pour aider Francis dans l'édition du Crampon est également vivement souhaité de façon urgente, avec pour perspective de prendre à terme le relais en temps que directeur de la publication. Enfin, le CD souhaite que des gumistes s'investissent pour organiser des soirées thématiques à la perma, pour renforcer son attractivité.

---

## **FBL 2008**

**- Semaine de ski de randonnée, du 1er au 08 Mars - Vallée Etroite (possibilité : vallée de la Clarée).**

**Point de départ et prix probables : Bardonnèche (Fréjus); pour 7 nuitées en 1/2 pension : 240 euros**

**Réunion préparatoire mi-janvier; renseignements auprès de "Georg doo.fr" (01 6934 0189) et Bernard Lesigne 01 47 34 65 26 et permanence.**